

OPENFLYERS
Mode d'emploi Adhérent

1. Préambule

L'accès réservé nécessite d'accepter les cookies provenant du site : pensez donc à paramétrer votre navigateur en conséquence.

Les navigateurs compatibles avec l'application sont Mozilla, Opéra, Safari, Google Chrome. Internet Explorer est déconseillé.

Par sécurité, la session expire automatiquement après 3mn d'inactivité.

2. Connexion



Aéroclub Bastia Saint-Exupéry

Accès réservé aux adhérents : Documentation - Réservations - Compte pilote

Merci de vous identifier

Identifiant :

Mot de passe :

VALIDER

Mot de passe oublié ?

La page d'accès membre du site est accessible à l'adresse suivante :

http://aeroclub-saint-exupery.fr/openflyers/

Les identifiants de connexion vous ont été fournis par mail.

En cas d'oubli, cliquer sur «Mot de passe oublié ?» et vous recevrez un mail vous permettant de récupérer vos identifiants

3. Messages d'avertissement à la connexion

Les messages suivants peuvent apparaître à l'issue de votre connexion :

- ✓ Lecture du règlement intérieur : à la première connexion de l'année, vous êtes tenus de confirmer que vous avez pris connaissance du règlement intérieur (ce message ne s'affiche qu'une fois par an)
- ✓ Solde débiteur : vous êtes informés que votre compte pilote présente un solde débiteur
- ✓ Péremption de validité : vous êtes informés de l'échéance prochaine de certaines qualifications.

IMPORTANT : aucune de ces situations n'est bloquante pour la réservation et la saisie des vols.

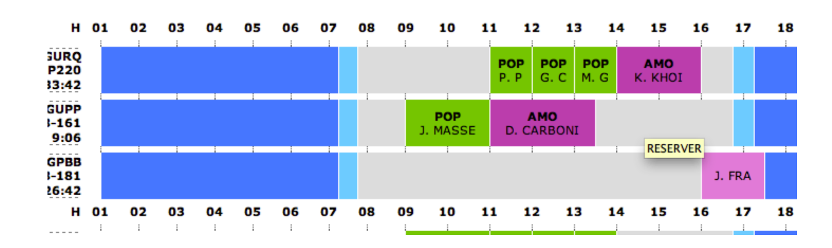
4. Réservation d’un vol

Réserver un avion peut se faire de 2 façons différentes :

1. Par l’intermédiaire du menu «Réservations > Réserver» :



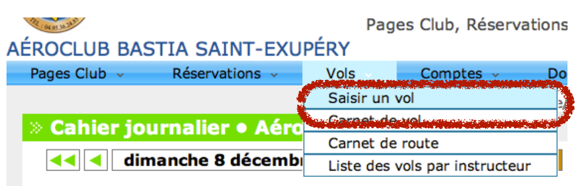
2. En cliquant sur le planning de réservation :



Vous accédez alors à la page de réservation, dans laquelle vous indiquerez l’avion réservé, l’instructeur éventuel, et les heures de début de fin de la réservation. Il est également possible d’ajouter des commentaires, et dans le cas d’une navigation vous pouvez préciser l’aérodrome de destination.

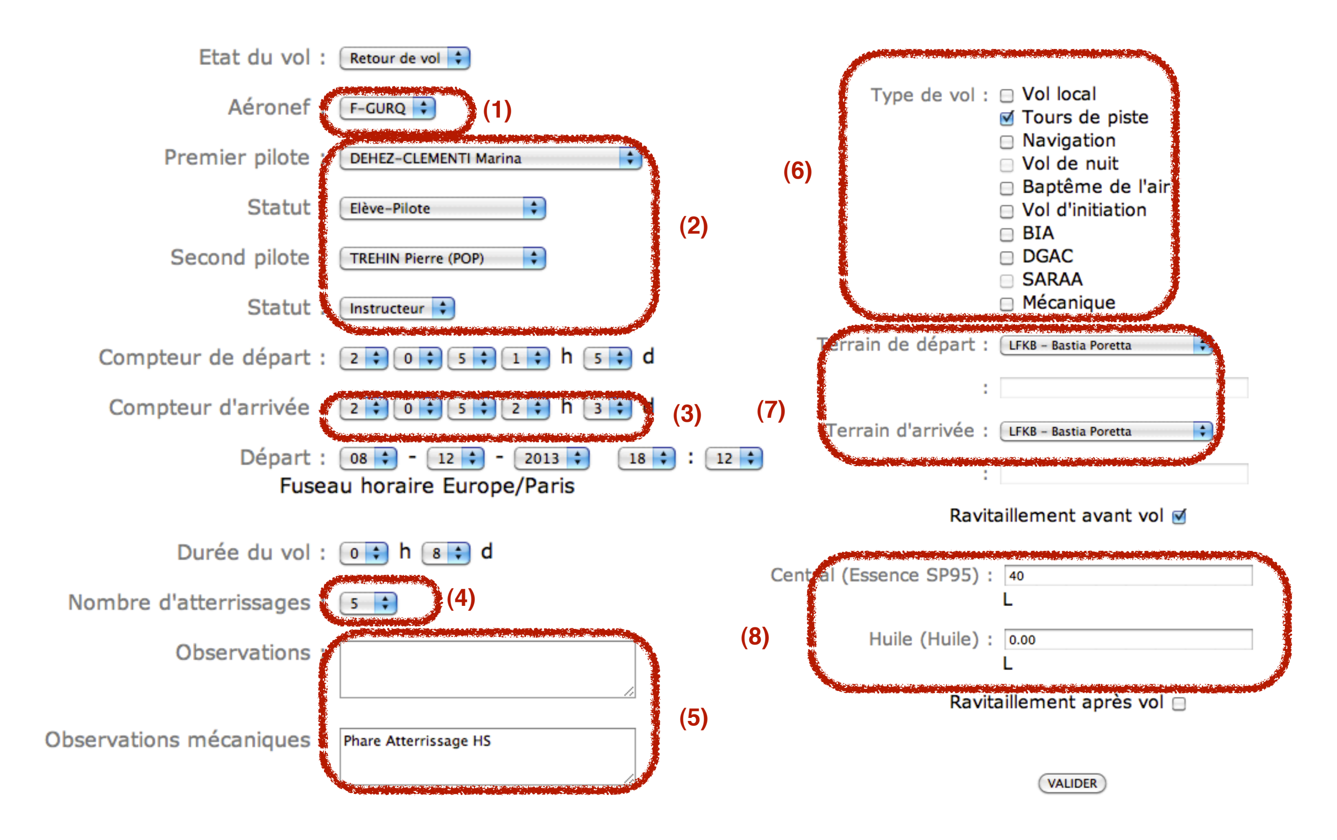
5. Saisie d’un vol

Au retour de vol, la saisie des compteurs se fait par l’intermédiaire du menu « Vols > Saisir un vol » :



Vous accédez alors à la page de saisie ci-après, dans laquelle il faut renseigner :

- ✓ l’avion utilisé (1)
- ✓ le statut (élève-pilote ou commandant de bord) et le nom de l’instructeur le cas échéant (2)
- ✓ le compteur d’arrivée (le compteur départ est déjà renseigné, mais il peut être utile de vérifier qu’il correspond effectivement au compteur que vous avez noté. Si nécessaire, vous pouvez modifier ce compteur départ) (3). La durée du vol est automatiquement remplie, NE PAS LA MODIFIER.
- ✓ le nombre d’atterrissages (4)
- ✓ les éventuelles observations qui ne sont pas d’ordre mécanique (5)
- ✓ les éventuelles remarques d’ordre mécanique (5)
- ✓ le type de vol (6)
- ✓ les terrains de départ et d’arrivée (LFKB par défaut) (7)
- ✓ les appoints éventuels en carburant et huile (8)



6. Affichage du compte pilote

A l'issue de la saisie du vol, l'application va automatiquement ouvrir l'état de votre compte pilote. Ce dernier affiche en particulier le dernier vol avec son N° de vol, et son montant.

L'affichage du solde permet de déterminer le montant restant à régler :

Modification / Suppression

910	13-10-2013	F-GUPP	1,30			€193.70		
953	27-10-2013	F-GUPP	1,10			€163.90		
	16-11-2013				Chèque (v907)		€163.90	
	16-11-2013				Chèque (v861)		€193.70	
1028	08-12-2013	F-GURQ	0,90			€99.00		
					Sous-totaux :	€2,460.60	€2,396.70	
					Solde au : 31-12-2013	€-81.90		

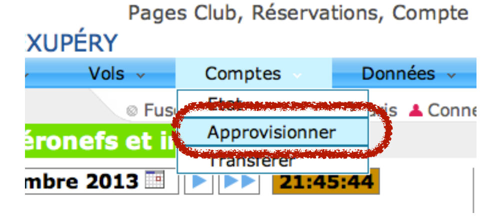
N° Vol

Solde

REVENIR A LA PAGE PRECEDENTE

Il est possible de MODIFIER ou SUPPRIMER un vol après sa saisie, en cliquant sur les icônes de la dernière colonne.

7. Saisie d'un paiement (si le service est implémenté)



L'alimentation de votre compte pilote, que ce soit par chèque, virement, espèces ou chèque-vacances, se déclare par l'intermédiaire du menu «Comptes > Approvisionner».

Le compte pilote est alors immédiatement crédité. Ce crédit sera ensuite définitivement validé par le trésorier



Il faut simplement indiquer :

✓ le type de paiement (chèque, chèque-vacance, virement, espèces). Dans le cas d'espèces, il faut préciser la personne à qui la somme est remise

✓un commentaire éventuel

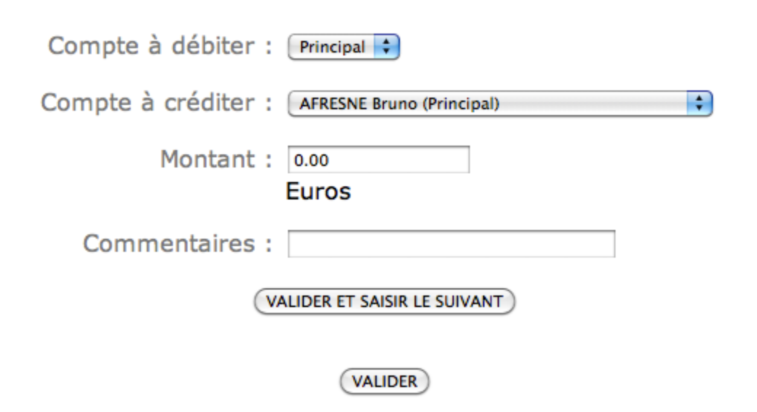
✓le montant du crédit

8. Cas particulier d'un vol partagé

Un vol partagé est un vol dont une partie du montant est réglée par un autre adhérent, en participation au vol.

Ce type de vol s'effectue en 2 temps :

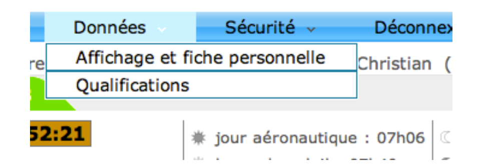
1. Le pilote saisit son vol. Son compte pilote est débité du montant du vol
2. L'adhérent participant au vol, après s'être connecté, effectue un transfert depuis son compte vers le compte du pilote par l'intermédiaire du menu «Comptes > Transférer» :



L'adhérent participant au vol sélectionne alors le nom du pilote à créditer, et le montant de la participation.

Il est possible de préciser un commentaire.

9. Modifications de ses données personnelles



Par le menu « Données », il vous est possible de gérer 2 types de données : données personnelles et qualifications aéronautiques

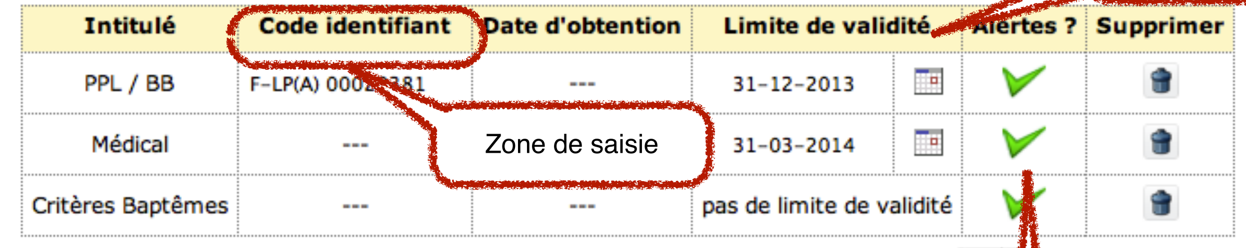
9.1.Données personnelles

Par le menu « Données > Affichage et fiche personnelle » vous pouvez définir vos préférences d'affichage et vos données personnelles :

- ✓ **Options d'affichage** : format de date, données à afficher sur le cahier journalier
- ✓ **Fiche personnelle** : état-civil, e-mail, téléphones, personnes à prévenir, adresse, préférences de communication. A ce sujet, les cases d'option à cocher sont :
  - visible de tous : si vous souhaitez que l'information (mail ou téléphone) apparaisse dans l'annuaire des adhérents
  - notification des réservations : si vous souhaitez recevoir par mail la confirmation d'un vol vous concernant
  - rappel des réservations : si vous souhaitez recevoir un mail vous rappelant votre vol
  - notification des annulations : si vous souhaitez être informés de l'annulation de votre réservation.
- ✓ **Modification du mot de passe**

9.1.Qualifications aéronautiques

La liste de vos qualifications est accessible par le menu «Données > Qualifications» :



Intitulé	Code identifiant	Date d'obtention	Limite de validité		Alertes ?	Supprimer
PPL / BB	F-LP(A) 000[illegible]381	---	31-12-2013		✓	
Médical	---		31-03-2014		✓	
Critères Baptêmes	---	---	pas de limite de validité		✓	

Délai de prévenance en semaines avant chaque échéance : 8

On y trouve, pour chaque qualification :

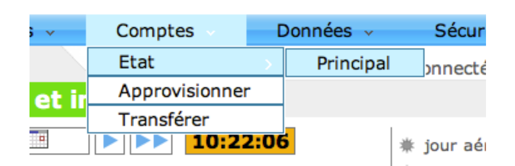
- ✓ le numéro de qualification le cas échéant
- ✓ la limite de validité
- ✓ le délai (en nombre de semaines) avant la fin de validité pendant lequel vous souhaitez être averti de l'échéance

Vous devez renseigner ces champs s'ils sont manquants, ou les actualiser en cas de changement :

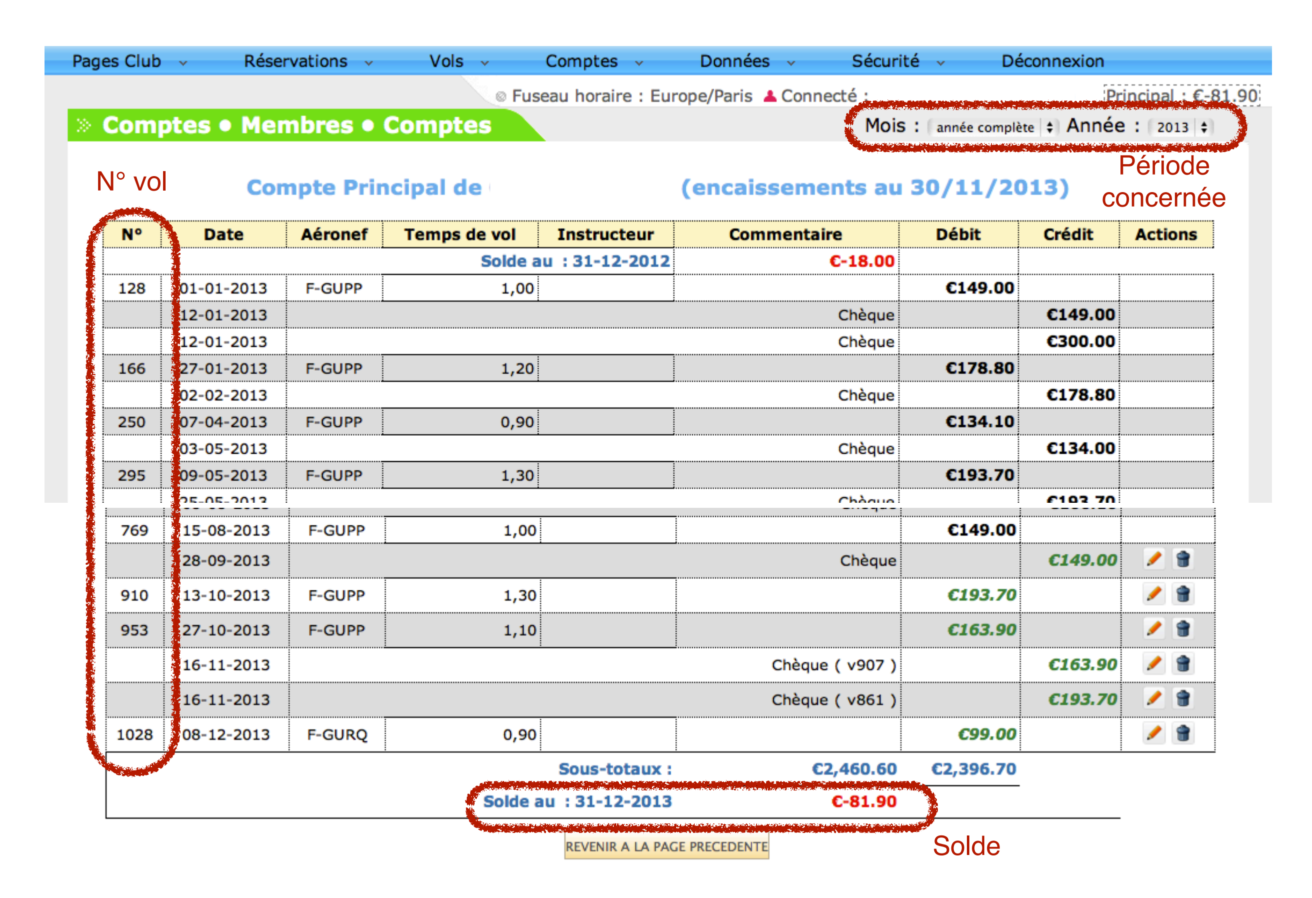
- ✓ le N° de licence est modifiable directement dans la zone de saisie
- ✓ la date de validité est accessible via le calendrier
- ✓ vous pouvez choisir de ne pas être averti de l'échéance, en décochant le paramètre «Alertes»

10.Consultation de son compte

La situation de votre compte, incluant l'ensemble des débits (vols, cotisations, boutique) et des crédits, est accessible par le menu «Comptes > Etat > Principal» :



La page suivante s'affiche :



N°	Date	Aéronef	Temps de vol	Instructeur	Commentaire	Débit	Crédit	Actions
			Solde au : 31-12-2012		€-18.00			
128	01-01-2013	F-GUPP	1,00			€149.00		
	12-01-2013				Chèque		€149.00	
	12-01-2013				Chèque		€300.00	
166	27-01-2013	F-GUPP	1,20			€178.80		
	02-02-2013				Chèque		€178.80	
250	07-04-2013	F-GUPP	0,90			€134.10		
	03-05-2013				Chèque		€134.00	
295	09-05-2013	F-GUPP	1,30			€193.70		
	25-05-2013				Chèque		€193.70	
769	15-08-2013	F-GUPP	1,00			€149.00		
	28-09-2013				Chèque		€149.00	
910	13-10-2013	F-GUPP	1,30			€193.70		
953	27-10-2013	F-GUPP	1,10			€163.90		
	16-11-2013				Chèque (v907)		€163.90	
	16-11-2013				Chèque (v861)		€193.70	
1028	08-12-2013	F-GURQ	0,90			€99.00		
				Sous-totaux :		€2,460.60	€2,396.70	
			Solde au : 31-12-2013		€-81.90			

Les lignes sont de deux natures différentes :

- ✓ écritures noires : les enregistrements ont été validés et ne peuvent plus être modifiés
- ✓ écritures vertes : les enregistrements sont encore modifiables

Il est possible d'afficher les mouvements sur l'année complète ou sur un seul mois. Il suffit pour cela de renseigner la liste déroulante de la période souhaitée (mois et année)

11.Consultation de son carnet de vol

L'ensemble des vols est reporté dans un carnet de vol, établi sur la forme du carnet de vol officiel (actuellement norme JAR-FCL, et prochainement norme PART-FCL).

On affiche ce carnet par le menu «Vols > Carnet de vol» :

Carnet de vol de

	Aéronef			Nature du vol			Temps de vol				Atterrissages			
Date	Type de l'appareil	Aéronef	Statut	Type de vol	Départ	Arrivée	Jour DC	Jour CdB	Nuit DC	Nuit CdB	Jour	Nuit	Commentaire	Actions
01-01-2013	PA28-161	F-GUPP	CB	Vol local	LFKB	LFKB		1,00			2			
27-01-2013	PA28-161	F-GUPP	CB	Vol local	LFKB	LFKB		1,20			3			
07-04-2013	PA28-161	F-GUPP	CB	Vol local	LFKB	LFKB		0,90			1			
09-05-2013	PA28-161	F-GUPP	CB	Vol local	LFKB	LFKB		1,30			3			
09-06-2013	PA28-161	F-GUPP	CB	Vol local	LFKB	LFKB		0,90			1			
20-06-2013	PA28-161	F-GUPP	CB	Baptême de l'air	LFKB	LFKB		0,80			1			
20-06-2013	PA28-161	F-GUPP	CB	Baptême de l'air	LFKB	LFKB		0,90			1			
25-06-2013	PA28-181	F-GPBB	CB	Baptême de l'air	LFKB	LFKB		1,60			1		Lacs	
2013				l'air										
15-08-2013	PA28-181	F-GPBB	CB	Baptême de l'air	LFKB	LFKB		0,80			1			
15-08-2013	PA28-161	F-GUPP	CB	Vol local	LFKB	LFKB		1,00			1			
18-08-2013	PA28-181	F-GPBB	CB	Baptême de l'air	LFKB	LFKB		1,30			2			
22-08-2013	PA28-181	F-GPBB	CB	Baptême de l'air	LFKB	LFKB		0,80			1			
22-08-2013	PA28-181	F-GPBB	CB	Baptême de l'air	LFKB	LFKB		0,80			1			
13-10-2013	PA28-161	F-GUPP	CB	Vol local	LFKB	LFKB		*1,30*			1			
27-10-2013	PA28-161	F-GUPP	CB	Vol local	LFKB	LFKB		*1,10*			1			
08-12-2013	P220	F-GURQ	CB	Vol local	LFKB	LFKB		*0,90*			2			

Totaux : 39,60 dont : solo = 39,60 DC = 00:00 FI = 00:00

Comme dans le cas du compte pilote, les lignes inscrites en noir correspondent aux vols validés et ne sont plus modifiables. En revanche, les vols inscrits en vert peuvent être modifiés ou supprimés.

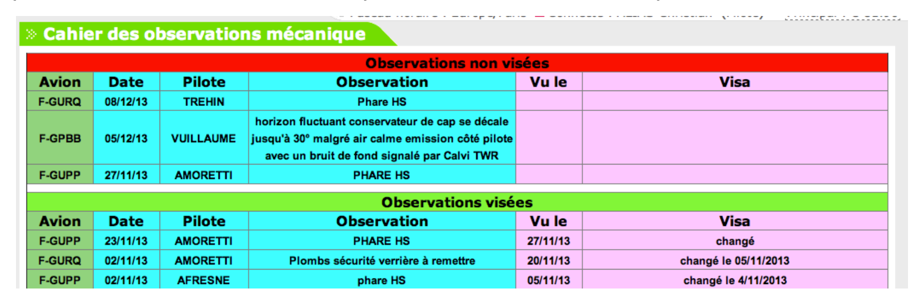
Il est possible d'afficher l'intégralité du carnet de vol de l'année ou uniquement un mois choisi.

Le bas de la page récapitule les heures Cdt de Bord, les heures en double commande, et les heures en tant qu'instructeur.

12.Suivi des observations mécaniques

Le menu «Sécurité > Observations mécaniques» permet de visualiser :

- ✓ les observations mécaniques en cours (non encore visées ou traitées)
- ✓ l'historique des observations mécaniques, avec le visa du Responsable d'Entretien.



Cahier des observations mécanique

Avion	Date	Pilote	Observation	Vu le	Visa
Observations non visées					
F-GURQ	08/12/13	TREHIN	Phare HS		
F-GPBB	05/12/13	VUILLAUME	horizon fluctuant conservateur de cap se décale jusqu'à 30° malgré air calme emission côté pilote avec un bruit de fond signalé par Calvi TWR		
F-GUPP	27/11/13	AMORETTI	PHARE HS		
Observations visées					
Avion	**Date**	**Pilote**	**Observation**	**Vu le**	**Visa**
F-GUPP	23/11/13	AMORETTI	PHARE HS	27/11/13	changé
F-GURQ	02/11/13	AMORETTI	Plombs sécurité verrière à remettre	20/11/13	changé le 05/11/2013
F-GUPP	02/11/13	AFRESNE	phare HS	05/11/13	changé le 4/11/2013

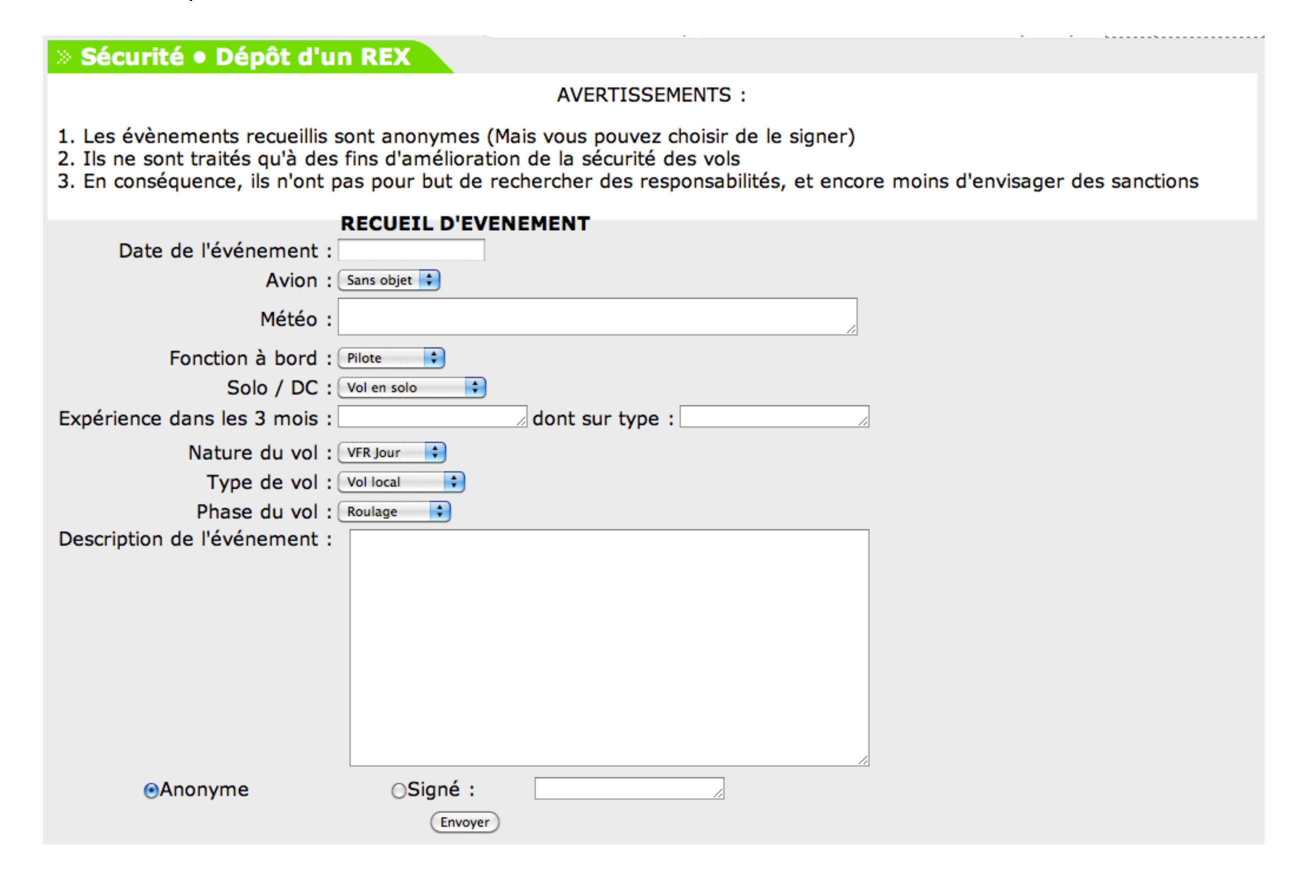
13.Saisie d'un événement

Conformément à la nouvelle réglementation «AirCrew», l'aéroclub s'est engagé dans une démarche SGS : Système de Gestion de la Sécurité. Cette démarche a pour ambition de réduire les risques inhérents à notre activité.

Pour cela, les premiers maillons de ce système sont les adhérents, à qui on demande de faire remonter tout événement survenu durant leur vol (problème moteur, égarement, vol en IMC, airprox, ...)

Le dépôt d'un compte-rendu d'événement est totalement anonyme, et ne peut en aucune manière donner lieu à sanction. Ces compte-rendus sont analysés en vue d'affiner la politique de sécurité de l'aéroclub.

Le dépôt d'un compte-rendu, appelé «REX» pour «Retour d'EXpérience», est accessible par le menu «Sécurité > Dépôt d'un REX» :



Sécurité • Dépôt d'un REX

AVERTISSEMENTS :

1. Les évènements recueillis sont anonymes (Mais vous pouvez choisir de le signer)
2. Ils ne sont traités qu'à des fins d'amélioration de la sécurité des vols
3. En conséquence, ils n'ont pas pour but de rechercher des responsabilités, et encore moins d'envisager des sanctions

RECUEIL D'EVENEMENT

Date de l'événement :

Avion : Sans objet

Météo :

Fonction à bord : Pilote

Solo / DC : Vol en solo

Expérience dans les 3 mois : dont sur type :

Nature du vol : VFR Jour

Type de vol : Vol local

Phase du vol : Roulage

Description de l'événement :

Anonyme Signé :

Envoyer

1. Carnet de route

Il est possible de visualiser les carnets de route des avions : menu «Vols > Carnet de route» `

Liste des aéronefs

Aéronef	Type de l'appareil	Actions
F-GURQ	P220	
F-GUPP	PA28-161	
F-GPBB	PA28-181	

Vols • Carnet de route Mois : année complète Année : 2013

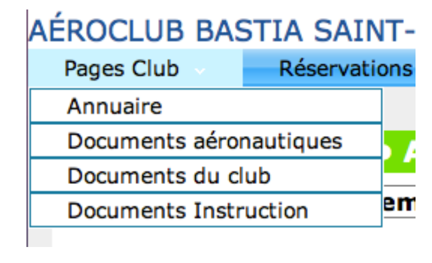
Carnet de route du F-GUPP

N°	Date	Heure Départ	Pilote	Instructeur	Type de vol	Temps de vol	Départ	Arrivée	Réapprovisionnement de réservoir		Actions
									Avant vol	Après vol	
128	01-01-2013	08:16	ALIAS Christian		Vol local	**1,00**	LFKB	LFKB			
129	03-01-2013	08:17	MASSEY Jean-Laurent	TREHIN Pierre	Vol local	**0,80**	LFKB	LFKB			
130	03-01-2013	10:18	AFRESNE Bruno		Tours de piste	**0,70**	LFKB	LFKB	88.00 L (Essence 100LL)		
131	03-01-2013	11:20	DEGRAY Roland	AMORETTI René	Navigation	**1,00**	LFKB	LFKB			
132	03-01-2013	14:20	VIALE Alexandre		Vol de nuit Vol local	**0,70**	LFKB	LFKB			
133	04-01-2013	08:20	ALPIN Raphaël	AMORETTI René	Tours de piste	**1,70**	LFKB	LFKB			
134	04-01-2013	10:21	REBUFFEL François	TREHIN Pierre	Tours de piste	**0,70**	LFKB	LFKB			
135	04-01-2013	12:22	CAJAT Benoît	TREHIN Pierre	Navigation	**1,70**	LFKB	LFKB			
136	05-01-2013	08:23	AFRESNE Bruno		Vol local	**0,80**	LFKB	LFKB	74.00 L (Essence 100LL)		

2. Pages réservées aux adhérents

Pour finir, les pages membres contiennent une rubrique «Pages Club» dans laquelle vous trouverez une multitude d'informations en tous genres.

Ces informations sont regroupées en 4 rubriques :



1. **Annuaire :** liste des adhérents de l'aéroclub, avec leurs coordonnées mail et téléphoniques (en fonction du choix de diffusion de chaque adhérent)
2. **Documentation aéronautique** : tout ce qui touche à la préparation des vols
3. **Documents du club** : tout ce qui touche au fonctionnement administratif de l'association
4. **Documents Instruction** : cours théoriques, documents pour les élève-pilotes, BIA, ...